

Paris, Bruxelles et New York saluent l'agrément des FNL comme parti politique

Arrib News, 23/04/2009 | Ministère français des Affaires Étrangères - Point de presse du 23 avril 2009 Burundi / Les Forces de libération nationales (FNL) reconnues en tant que parti politique. « La France salue la reconnaissance, le 20 avril, par le gouvernement du Burundi des Forces de libération nationales (FNL) en tant que parti politique. Cette décision d'intégrer de manière pacifique dans les institutions burundaises la dernière rébellion armée du pays devrait permettre de mettre fin à un long conflit. Cette mesure représente l'aboutissement d'un long processus de paix et des efforts de toutes les parties et ceux de la communauté internationale afin de trouver une solution politique aux difficultés rencontrées le Burundi dans le passé. »

La France, qui exerce la présidence locale du Conseil de l'Union européenne, est membre du directoire politique du processus de paix au Burundi. Elle continuera à apporter tout le soutien nécessaire pour accompagner et consolider le processus démocratique dans ce pays, auquel la lient des liens d'amitié anciens et étroits. | SPF Affaires Étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement Communiqué de presse - Date 23/04/2009 Karel De Gucht se réjouit que le FNL soit reconnu comme parti politique burundais. Le Ministre des Affaires Étrangères Karel De Gucht se réjouit de la conclusion, ce mardi 21 avril à Bujumbura, de la procédure d'agrément du mouvement FNL comme parti politique. « Cet agrément reflète l'engagement résolu du gouvernement burundais et des FNL d'utiliser dorénavant le dialogue politique pour résoudre leurs différends. En incluant ainsi dans la vie politique le dernier mouvement rebelle qui était encore actif, le Burundi pourra tourner définitivement la page de la longue guerre civile qu'il a connue », a déclaré le Ministre. Le Ministre a profité de l'occasion pour saluer une fois de plus la Facilitation sud-africaine, les pays de l'Initiative Régionale et le Directoire politique pour leurs efforts inlassables en faveur de l'établissement de la paix au Burundi. « La Belgique, quant à elle, contribuera comme elle s'y est engagée précédemment, à soutenir le processus de DDR des ex-combattants et poursuivra son programme de formation des cadres et des policiers et militaires afin de faciliter leur intégration dans les institutions », a ajouté le Ministre. Cette étape cruciale vers la paix maintenant franchie, les différents composants de la classe politique burundaise peuvent maintenant se consacrer aux nombreux défis auxquels leur pays fait face et notamment à la pacification du pays et à la préparation des élections de 2010. A ce sujet, le Ministre a rappelé le soutien belge au processus électoral (2 millions d'euros) - et a réitéré le souhait de la Belgique que ce processus se déroule sereinement/pacifiquement, dans la transparence et le respect des différents sensibilités politiques. | UN News Centre, 22 avril 2009 Burundi : Ban salue la décision des FNL de renoncer au conflit armé. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué mercredi l'accréditation le 21 avril des Forces nationales de libération (FNL) comme parti politique au Burundi et la décision des FNL de renoncer au conflit armé. L'accréditation des FNL suit la séparation et le désarmement formel de sa branche armée, dont la séparation des enfants associés au mouvement, précisée par la porte-parole du Secrétaire général dans un communiqué. La renonciation des FNL au conflit armé « ouvre la voie à sa participation au processus démocratique au Burundi », a-t-elle ajouté. « Le Secrétaire général note avec gratitude les décisions prises par le gouvernement du Burundi et les FNL à Pretoria le 8 avril, sous le leadership du facilitateur sud-africain, établissant une feuille de route dont ils sont mutuellement responsables pour finaliser le processus de paix », souligne le communiqué. « A cet égard, il appelle les deux parties à continuer leur coopération renforcée afin d'achever cette dernière phase de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu ». Ban Ki-moon salue également l'Initiative Régionale pour ses efforts destinés à soutenir la mise en œuvre de l'Accord global de cessez-le-feu du 7 septembre 2006 et appelle la communauté internationale à continuer à accorder son soutien nécessaire à la conclusion en temps opportun du processus de paix au Burundi. »